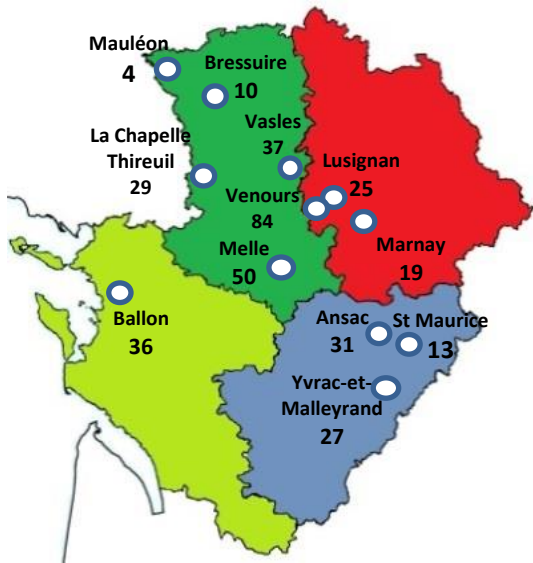
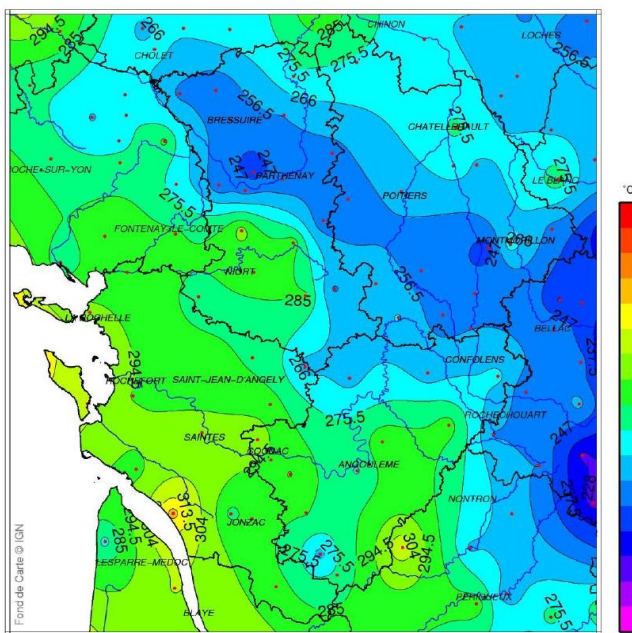


Le retour tant attendu de la pluie

POUSSE DE L'HERBE (kgMS/j/ha)



SOMME DES TEMPERATURES BASE 1er FEVRIER (au 12 mars 2023)

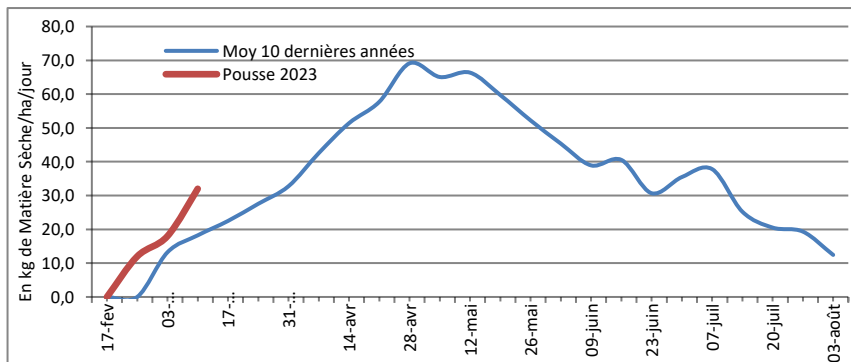


CONSEIL PÂTURAGE

La pluviométrie importante et les températures clémentes des deux dernières semaines ont permis de booster la pousse de l'herbe. Attention cependant à ne pas abimer ses prairies en faisant pâturer des bovins sur des parcelles non portantes. Les 300 DJ (degrés jours) base 1^{er} février, constituant le repère de date de mise à l'herbe, sont atteints progressivement dans la partie sud ouest du territoire. Aussi, lorsque la portance des sols permettra la sortie des animaux, veillez à vérifier la hauteur d'herbe, si celle-ci dépasse 12cm il faudra privilégier la fauche pour éviter le gaspillage.

CONSEIL FAUCHE

Dans les prairies vieillissantes et/ou très dégradées, le sursemis d'avoine de printemps peut être envisagé pour accroître le rendement de la première exploitation. Malgré cette solution temporaire, il faudra penser à renouveler la prairie prochainement. Par ailleurs il est judicieux d'estimer dès à présent les ressources fourragères disponibles pour la campagne de récolte à venir, et ainsi anticiper d'éventuels déficits.



Pousse en kg MS/j/ha	Couverture de vos besoins par l'herbe selon le chargement			
	20 ares /UGB	30 ares /UGB	40 ares /UGB	50 ares /UGB
10	10%	20%	25%	30%
25	30%	45%	60%	75%
40	45%	70%	95%	120%
55	65%	100%	130%	160%
70	80%	125%	165%	200%

Alizée Breton (86) 06 79 42 74 47 - Marie Escure (16) 06 25 64 14 04 - Anne-Laure Lemaitre (17-79) 06 07 35 82 12



PRDA Nouvelle-Aquitaine, AE3 Systèmes sobres en intrants et intégration de la biodiversité, avec le soutien du Conseil Régional et de l'Europe



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Partenaires :

